

CABINET

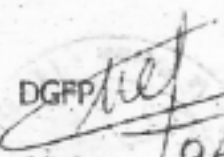
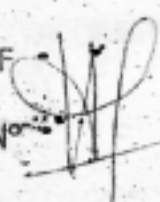
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
ET FINANCIERS
SERVICE DU PERSONNEL ET DE LA
FORMATION

N° 040 /MEFCPET/CAB/SG/DSAF/SPF.

DECISION

**LE MINISTRE DES EAUX FORETS CHASSES PECHES DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TOURISME**

- VISAS :
- VU La Constitution du 14 Janvier 1995.
 - VU La Loi n°99.016 du 16 Juillet 1999, modifiant et Complétant certaines dispositions de l'Ordonnance N°93.008 du 14 Juin 1993 portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine :
 -  VU Le Décret n°00.172 du 10 Juillet 2000, fixant les Règles d'Application de la Loi n°99.016 du 16 Juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n°93.008 du 14 Juin 1993 portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine.
 - 23/10/2001 VU Le Décret n°01.076 du 1^{er} Avril 2001, portant nomination du 1^{er} Ministre Chef du Gouvernement.
 - DCF  VU Le Décret n°01.227 du 30 Août 2001, portant nomination ou Confirmation des Membres du Gouvernement.
 - S/N°  VU Le Décret n°98.023 du 12 Février 1998, portant organisation du Ministère de l'Environnement des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches et fixant les attributions du Ministre.
 - DU VU La demande de l'intéressé en date du 10 Juin 2001.

SN 3620
du 24/10/2001

DECIDE

Article : 1^{er}

Un congé Administratif de deux(2) mois au titre des années 2000-2001 à passé à Douala (République du Cameroun) pour compter du 20 Décembre 2001, est accordé A Monsieur GABAMANO Pierre Ingénieur en Chef des Eaux, Forêts de 1^{er} cl 1^{er} Ech. Directeur Général des Services Régionaux du Ministère des Eaux, Forêts, Chasses, Pêches, Pêches de l'Environnement et du Tourisme Bangui.

Article : 2

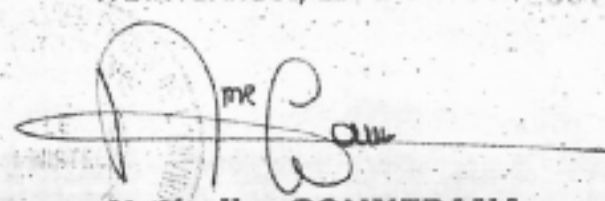
L'intéressé passant son congé à Douala voyage à ses frais et prendra toutes les Disposition nécessaires pour rejoindre son poste dès l'expiration de son congé.

Article : 3

La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

FAIT A BANGUI, LE

2001


Constance Nathalie GOUNEBANA.-

AMPLIATIONS:

MEFCPET/CAB...1
SG.....1
DGFP.....1
DCF.....1
DSAF/SPF.....2
INTERESSE.....1
DOSSIERS.....1
ARCHIVES.....1